

le trente et ~~deux~~<sup>un</sup> de jannier 1732  
 de trois bans faites par trois dimanches  
 consécutifs au presbytere de la paroisse entre  
 Christophe de Vecker fils de Adrien et  
 Therese Hebau de ceste paroisse d'une  
 part et Marie Marguerite Broniar  
 fille de Charles et Marie Hebau  
 d'autre part n'ayant reconnu aucun  
 empêchement a leur present mariage  
 Je soussigné Curé de Nizermes les ay  
 lie et conjoints dans le sacrement de  
 mariage en presence de Charles  
 de Vecker frere aîné de Estamin Broniar  
 parrain ala Ste Isabelle Broniar

Joëure ala Ste et de Marie Madeleine  
 Du crocq sa Germaine ils ont tous signés  
 avec moy excepte Christophe qui ayant  
 déclaré ne scavoir escrire a posé sa marque  
 ordinaire Marie Marguerite Broniar  
 Marie Marguerite Broniar

Charles de Vecker Martin Dermont  
 Isabelle Broniar Marie Madeleine Du crocq

M.1732.1.31

le 31 de janvier 1732 apres les publications  
de trois bans faites par trois dimanches  
consecutifs au prosne de la parroisse entre  
**Christophe de Necker** fils d'Adrien et  
Therese heban de ceste parroisse d'une  
part et **Marie Margueritte Broniar**  
fille de Charles et Marie heban  
dautre part nayant reconnu aucun  
empeschement a leur prestendu mariage  
je soussigne cure de wizernes les ay  
lie et conjoins dans le sacre lien de  
mariage en presence de Charle  
de Necker frere audit de Martin Broniar  
germain a la dite d'Isabelle broniar  
soeure a la dite et de Marie Madelaine  
Ducrocq sa germaine ils ont tous signes  
avec moy excepte Christophe qui ayant  
declare ne scavoir escrire a pose sa marcque  
ordinaire

Marcque de Christophe+ de Necker  
*marie marguerite broiniar*

*Charle denecker*      *martin dermenghem*  
*isabelle broniar*      *marie madelaine ducrocq*